

**Décision n° 2023-88 du 18 août 2023
donnant délégation de signature du directeur de la direction technique Risques, eaux et mer,
ordonnateur secondaire**

Le directeur de la direction technique Risques, eaux et mer,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2023-81 du 21 juillet 2023 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes d'un montant inférieur à 20 000 € HT.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;

1

- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour engager et liquider les dépenses relatives aux subventions accordées dans le cadre des opérations « volets littoraux des actions du plan Destination France 2030 confiées au Cerema ».

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Article 6

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 6 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

Article 7

La présente décision abroge la décision n° 2023-42 du 29 juin 2023.

Article 8

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Margny-les-Compiègne, le 18 août 2023

Le directeur

Sébastien DUPRAY
2310013012ds

Signature numérique de Sébastien
DUPRAY 2310013012ds
Motif : Le Directeur
Date : 2023.08.18 17:30:37 +02'00'

Sébastien Dupray

Annexe 1

- Madame Muriel Cellier, directrice de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Patricia Cauquil, chef du service budget finances ;
- Madame Anne Aeschimann, adjointe au chef du service budget finances ;
- Monsieur Yann Cordet, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Fabien Duberland, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Madame Agnès Bailly, adjointe au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Mohamed Haigie, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

Annexe 2

- Madame Julia Jordan, directrice adjointe ;
- Madame Corine Caumont, secrétaire générale.

Pour les demandes d'achat de l'ensemble de la direction

- Madame Françoise Lhullier, responsable du pilotage budgétaire ;
- Madame Murielle Maréchal, assistante de gestion.

Pour les demandes d'émissions de titres de recettes

- Madame Barbara Leroy, directrice par intérim et directrice adjointe du département risques, eaux et littoral ;
- Monsieur Fabrice Daly, directeur du département ports et navigation ;
- Monsieur Michel Cousquer, directeur adjoint du département ports et navigation ;
- Monsieur Yann Fosse, directeur par intérim (conjointement avec Pascal Pélissier) et directeur adjoint du département prototypes et projets numériques (production et développement) ;
- Monsieur Pascal Pélissier, directeur par intérim (conjointement avec Yann Fosse) et directeur adjoint du département prototypes et projets numériques (programmation et numérique) ;
- Monsieur Philippe Sergent, responsable du groupe de recherche hydraulique et aménagement ;
- Monsieur Nicolas Huybrechts, directeur de projet de recherche au sein du groupe de recherche hydraulique et aménagement.

Annexe 3

- Madame Julia Jordan, directrice adjointe ;
- Madame Corine Caumont, secrétaire générale.

Annexe 4

- Madame Julia Jordan, directrice adjointe ;
- Madame Barbara Leroy, directrice par intérim et directrice adjointe du département risques, eaux et littoral

Annexe 5

- Madame Julia Jordan, directrice adjointe ;
- Madame Corine Caumont, secrétaire générale.

Annexe 6

Au sein du secrétariat général

Pour le secrétariat général, Madame Corine Caumont ;

- Pour le bureau ressources humaines, Madame Isabelle Léger ;
- Pour le bureau du pilotage budgétaire, Madame Françoise Lhullier ;
- Pour le bureau logistique et hygiène et sécurité, Monsieur Sébastien Hodin.

Au sein du département Risques, eaux et littoral

Pour le département, Madame Barbara Leroy ;

- Pour le groupe projets, Monsieur Ronan Roué ;
- Pour la mission stratégie et méthodes, Madame Barbara Leroy.

Au sein du département ports et navigation

Pour le département, Monsieur Fabrice Daly et Monsieur Michel Cousquer ;

- Pour le groupe infrastructure, Madame Jeanne-Marie Gouiffes ;
- Pour le groupe transport et trafic, Madame Sophie Rumin et Monsieur Florian Linde ;
- Pour le groupe surveillance de la navigation, Monsieur Smail Hidouche et Monsieur Bruno Nasone ;
- Pour le groupe aides à la navigation, Monsieur Pierre-Yves Martin et Monsieur Yves-Marie Blanchard ;
- Pour la mission stratégie et méthodes, Monsieur Jean-Jacques Trichet.

Au sein du département prototypes et projets numériques

Pour le département, Monsieur Yann Fosse et Monsieur Pascal Pélissier ;

- Pour le groupe prospective et pilotage de prototypes, Monsieur Xavier Bertrand et Monsieur Jean-Christophe Dargenton ;
- Pour le groupe conception de prototypes, Monsieur Thibaut Noël et Monsieur Alain Thomas ;
- Pour le groupe réalisation de prototypes, Monsieur Georges Reverdy et Monsieur Frédéric Matignon ;
- Pour le groupe projets numériques, Monsieur Renaud Burck et Madame Marie Colin.

Au sein du groupe de recherche hydraulique et aménagement

Pour le groupe de recherche, Monsieur Philippe Sergent et Monsieur Nicolas Huybrechts.